OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'instruction.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit :

   a. décrire les types de leçons suivants :

      (1) les leçons de connaissance, et

      (2) les leçons d'habileté;

   b. énumérer les méthodes d'instruction suivantes :

      (1) l'exposé interactif,

      (2) la démonstration et l'exécution,

      (3) l'activité en classe,

      (4) l'activité pratique,

      (5) le jeu, et

      (6) la visite éducative; et

   c. sélectionner une méthode d'instruction appropriée selon un sujet donné.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de leçons, y compris : a. les leçons de connaissance, et b. les leçons d'habileté.	Exposé interactif	5 min	A1-041 (p. 17 à 22) A1-042 (annexe E)
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, et	Activité en classe	25 min	A1-041 (p. 17 à 22)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. la visite éducative.			
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité en classe :	45 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

   a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.

   b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence**

   a. A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. la liste des sujets de leçons, et

   b. le document sur les méthodes d'instruction.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, appendice 4 (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques.** S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.